



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Nos Membres

| |
|---|
| ADEP Association d'Entraide des Polios et Handicapés |
| ANPIHM Association Nationale Pour l'Intégration des Personnes Handicapées Moteurs |
| ADVOCACY France Association d'usagers en santé mentale, médico- sociale et sociale |
| AGEMO Association Gérontologique en Milieu Ouvert |
| AMI Association des Malades, Invalides et Handicapés |
| ANPEA Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles |
| APAH Finances Association Pour l'Aide au Handicap au sein du ministère des Finances |
| ATHAREP Association Travail Handicap dans la Recherche Publique |
| CHA Coordination Handicap Autonomie |
| FDFA Femmes pour le Dire Femmes pour Agir |
| FNSF Fédération Nationale des Sourds de France |
| GIHP Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques |
| NAFSEP Nouvelle Association Française des Sclérosés en Plaques |
| Voir Ensemble Promotion et bien-être des personnes aveugles et mal- voyantes |
| Collectif des Associations locales membres du GFPH |
| Collectif des Membres Individuels du GFPH |

Le statut d'auto entrepreneur pour les personnes en situation de Handicap

Dossier de presse
23 novembre 2009



Membre de l'Organisation Mondiale
des Personnes Handicapées

Siège Social : 45 rue Riquet A. 664 - 75019 Paris
+33 (0)1 40 375 700
SIRET : 419 617 212 00016 - Code APE : 913



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

De : president.gfph@dpi-europe.org
Objet : Statut de l'auto entrepreneur handicapé
Date : 8 avril 2009 19:27:16 HAEC
À : aurelie.lambillotte@cab.travail.gouv.fr
Cc : secretariat.gfph@dpi-europe.org,

Chère Madame,

Je reviens vers vous à la suite de notre rencontre avec Monsieur XXX XXX le 19 décembre 2008, et au terme de laquelle nous avons convenu de poursuivre nos échanges à propos des améliorations à apporter aux systèmes qui facilitent et encouragent la reprise d'activité des personnes bénéficiaires de pensions d'invalidité.

J'ai malheureusement égaré la note qui réunissait les éléments que je souhaitais vous communiquer et n'ai depuis pas trouvé le temps pour en produire une nouvelle. Le fait est que les créateurs d'entreprises qui perçoivent une pension d'invalidité, ont à faire face à des règles très désavantageuses lorsqu'ils sont en position de gérant majoritaire. Je ne retrouve malheureusement pas le N° de l'article concerné du Code de la sécurité sociale mais celui-ci pourrait aisément être identifié.

Cette barrière au développement d'activités pourrait être surmontée par le biais du statut d'auto entrepreneur, mais malheureusement rien dans les règles qui régissent ce nouveau statut ne semble avoir été pensé en direction des personnes en situation de handicap, alors même que des solutions similaires à celles apportées aux personnes retraitées aurait pu apporter une réponse très dynamique à ce besoin.

C'est donc pour envisager avec vous les moyens d'obtenir une extension de ces possibilités de cumul aux personnes en situation de handicap que je vous sollicite aujourd'hui. Cette possibilité faciliterait par exemple l'embauche de personnes en situation de handicap sur les missions ponctuelles de formation que je réalise par ailleurs sur le plan professionnel.

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à ce courriel, je vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

-- --

Jean-Luc Simon
Président du Groupement Français des Personnes Handicapées





GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Nos Membres

| |
|--|
| ADEP Association d'Entraide des Poliés et Handicapés |
| ANPIHM Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs |
| ADVOCACY France Association d'usagers en santé mentale, médico- sociale et sociale |
| AGEMO Association Gèrontologique en Milieu Ouvert |
| AMI Association des Malades, Invalides et Handicapés |
| ANPEA Association Nationale Des Parents d'Enfants Aveugles |
| ATHAREP Association Travail Handicap dans la Recherche Publique |
| CHA Coordination Handicap Autonomie |
| FDFA Femmes pour le Dire Femmes pour Agir |
| FNSF Fédération Nationale des Sourds de France |
| GIHP Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques |
| NAFSEP Nouvelle Association Française des Sclérosés en Plaques |
| Voir Ensemble Promotion et bien-être des personnes aveugles et mal- voyantes |
| Collectif des Associations locales membres du GFPH |
| Collectif des Membres Individuels du GFPH |

**Monsieur Nicolas Sarkozy,
Président de la République**

**Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg St Honoré**

75008 PARIS

Paris, lundi 11 mai 2009

Monsieur le Président de la République,

Vous accueillez le jeudi 14 mai au Palais de l'Élysée une rencontre pour célébrer le régime de l'auto entrepreneur et marquer le succès de cette initiative, et je souhaite à cette occasion vous alerter sur un manquement de cette mesure par ailleurs encourageante pour toutes celles et tous ceux qui peuvent ainsi de façon simple améliorer leur potentiel d'activité et leurs revenus.

Le GFPH revendique depuis de nombreuses années le cumul intégral des pensions d'invalidité avec les revenus d'une activité socio professionnelle, selon un plafond et des règles qui restent à déterminer, et la création du statut d'auto entrepreneur a été pour nous un grand espoir suivi d'une grande interrogation, car les règles qui régissent ce nouveau statut ne répondent pas aux personnes en situation de handicap.

Les solutions apportées aux personnes retraitées offriraient pourtant et de façon simple, si elles étaient clairement applicables aux personnes recevant des pensions ou allocation d'invalidités, d'apporter une réponse très dynamique aux citoyens que les associations de notre Groupement représentent en leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie et de participation sociale.

Nous souhaiterions vivement que vous puissiez vous prononcer sur cette question.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Luc Simon

Président



Membre de l'Organisation Mondiale
des Personnes Handicapées

Siège Social : 45 rue Riquet A. 664 - 75019 Paris
+33 (0)1 40 375 700
SIRET : 419 617 212 00016 - Code APE : 913



19 Paris
375 700
PE : 913



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

De : president.gfph@dpi-europe.org

Date : 5 novembre 2009 10:46:41 HNEC

À : j-f.chossy@wanadoo.fr, contact@marie-anne-montchamp.com, Jean-Marie Schléret
<jm.schleret@wanadoo.fr>, Michelle Demessine <m.demessine@senat.fr>

Cc : Secretariat GFPH <secretariat.gfph@dpi-europe.org>

Objet : Statut de l'Auto Entrepreneur & personnes handicapées

Madame et Messieurs les Élus,

Connaissant votre implication dans le soutien apporté à la défense des Droits des citoyens et citoyennes qui font face à restrictions de capacité, je vous remercie de l'attention que vous saurez porter au courrier que j'ai transmis au Président de la République en date du 5 mai 2009.

Développant des activités de formations et de conseils au sein desquelles interviennent des personnes pensionnées pour invalidité, nombreux sont mes partenaires qui, comme je le suis, n'attendent que l'ouverture à eux mêmes des possibilité offertes aux personnes retraités pour s'engager dans un travail valorisant et rémunérateur.

Sans réponse du Président de la République à ce jour, je vous suis reconnaissant des initiatives que vous pourriez prendre pour relayer cette initiative afin que les personnes pensionnées pour invalidité puissent voir leur situations traitées avec celles de leurs concitoyens.

Vous remerciant de l'intérêt que vous saurez porter à ce courriel, recevez, Madame et Messieurs les Élus, l'assurance de toute ma considération.

-- --

Jean-Luc Simon

Président du Groupement Français des Personnes Handicapées : <http://gfph.dpi-europe.org>

De : president.gfph@dpi-europe.org

Objet : Réexp : Statut de l'Auto Entrepreneur

Date : 5 novembre 2009 10:44:59 HNEC

À : patrick.gohet@sante.gouv.fr, patrick.gohet@igas.gouv.fr

Cc : secretariat.gfph@dpi-europe.org

Bonjour Patrick,

Avant de nous joindre par téléphone pour convenir d'une rencontre, je vous communique, ci-attachée, la copie du courriel envoyé le 9 Juin à quelques députés pour demander de relancer le courrier adressé au Président de la République et à ce jour resté sans réponse.

C'est une des questions que je souhaiterais évoquer avec vous.

Cordialement

-- --

Jean-Luc Simon

Président du Groupement Français des Personnes Handicapées : <http://gfph.dpi-europe.org>



Membre de l'Organisation Mondiale
des Personnes Handicapées

Siège Social : 45 rue Riquet A. 664 - 75019 Paris
+33 (0)1 40 375 700

SIRET : 419 617 212 00016 - Code APE : 913